

## Décision de retrait de l'autorisation de mise sur le marché d'un produit phytopharmaceutique

---

*Vu les dispositions du règlement (CE) n° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,*

*Vu le règlement d'exécution (UE) 2023/2657 du 6 novembre 2023, portant sur le non-renouvellement de l'approbation de la substance active benthiavalicarbe,*

*Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,*

*Vu l'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique **ZORVEC ENDAVIA***

*de la société* CORTEVA AGRISCIENCE FRANCE S.A.S.

*numéro de dossier* n°2024-1222

*Considérant le non-renouvellement de l'approbation de la substance active benthiavalicarbe par le règlement d'exécution (UE) 2023/2657 du 6 novembre 2023,*

*Considérant que les conditions de l'article 29 du règlement (CE) n°1107/2009 ne sont donc plus respectées,*

L'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique désigné ci-après **est retirée en France, à compter du 13 juin 2024**, dans les conditions précisées dans la présente décision.

<b>Informations générales sur le produit</b>	
<b>Nom du produit</b>	ZORVEC ENDAVIA
<b>Type de produit</b>	Produit de référence
<b>Titulaire</b>	CORTEVA AGRISCIENCE FRANCE S.A.S. Immeuble Equinoxe II 1 bis avenue du 8 mai 1945 78280 GUYANCOURT France
<b>Formulation</b>	Suspension concentrée huileuse (OD)
Contenant	30 g/L - oxathiapiproline 70 g/L - bentiavalicarbe
<b>Numéro d'intrant</b>	809-2018.01
<b>Numéro d'AMM</b>	2210880
<b>Fonction</b>	Fongicide
<b>Gamme d'usage</b>	Professionnel

<b>Conditions générales de retrait</b>	
Date de retrait	13/06/2024
Date limite pour la vente et la distribution	13/09/2024
Date limite pour le stockage et l'utilisation des stocks existants	13/12/2024

Les demandes en cours d'instruction enregistrées sous les numéros suivants : 2023-1179 et 2024-1238 deviennent sans objet.

A Maisons-Alfort, le

DocuSigned by:  
  
AE281A955A42454...

Directrice générale déléguée  
en charge du pôle produits réglementés  
Agence nationale de sécurité sanitaire de  
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)